

avant cette date, mais c'est le premier contrat en forme que l'on trouve.

Nous donnerons maintenant un exposé des moyens de profits, autres que ceux du revenu de la culture des terres, que les particuliers de cette paroisse s'y procuraient, par leur travail et leur industrie. Le premier est l'exploitation des bois. Pendant un très grand nombre d'années depuis l'établissement de la paroisse, on a retiré des forêts superbes, qui couvraient la plus grande partie des terres, une immense quantité de planches et de madriers de pin, qui, par la qualité supérieure du bois, jouissaient d'une préférence bien marquée sur les marchés; mais depuis longtemps ce commerce a cessé, par l'épuisement des forêts. Il est bien vrai qu'il se trouve encore des pinières sur les extrémités des premières seigneuries, et même des pinières superbes dans les seigneuries au delà de la rivière Sainte-Anne; mais les seigneurs à qui elles appartiennent n'en permettent pas l'exploitation actuelle.

A ce premier commerce de planches et de madriers de pin, qui fut toujours très lucratif, a succédé le commerce de bois de chauffage, qui, pour un assez grand nombre de particuliers, a été et est encore actuellement une des principales ressources pour se procurer les nécessités de la vie, que la culture de leur terre ne leur fournissait pas assez complètement.

A ce commerce de bois de chauffage, s'est joint depuis plusieurs années celui d'épinette, soit en billots, soit en madriers et en planches. Un grand nombre d'usines à scies ont été construites; en 1830, on en comptait dans la paroisse près d'une vingtaine, toutes destinées à scier des planches et des madriers d'épinette. Aussi chaque année il en sortait une grande quantité de la paroisse. Parmi ces scieries, le plus grand nombre ne peut marcher que le printemps à la fonte des neiges, ou après de longues et abondantes pluies, et cela encore pour peu de temps. Néanmoins ces usines fournissent aux particuliers qui les ont construites, des moyens de profits assez considérables.

(À suivre)

### Memento hebdomadaire

QUÉBEC. — Les Quarante-Heures auront lieu à St-Jean (I. O.), le 20 : à St-Thomas, le 22 ; à Ste-Rose, le 24.

Directeur : M. l'abbé D. GCSSELM, curé du Cap-Saint, Portneuf.